

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles à noter pour la rentrée des classes de septembre 2024.

Nous vous remercions de votre lecture attentive et vous souhaitons de passer un bel été !

RENTREE AU COLLEGE

✓ Internat tous niveaux :

Vendredi 30 août 2024 :

- **14h00** : accueil et installation des élèves internes des niveaux 6^e et 5^e
 - **15h30** : accueil et installation des élèves internes des niveaux 4^e et 3^e
- L'accueil pour l'installation à l'internat aura lieu en présence des parents.

Lundi 02 septembre 2024 :

8h00 : accueil de tous les internes (petit-déjeuner servi au self)

Vous trouverez la liste du trousseau pour l'internat sur le lien suivant : [TROUSSEAU INTERNAT](#)

✓ Niveau 6^e :

Lundi 02 septembre :

- De 9h à 16h45 : journée d'accueil et d'intégration au **collège pour tous les élèves du niveau 6^e** (repas **obligatoire** au collège : ½ pensionnaires et externes).
- 9h30 : accueil café parents 6^{ème} par l'association des parents d'élèves

✓ Niveau 5^e :

Lundi 02 septembre 2024 :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 9h30 à 12h00 : temps d'accueil, visite de l'établissement (repas **obligatoire** au collège : ½ pensionnaires et externes)

Lundi 02 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 5^e** par le professeur principal

✓ Niveau 4^e :

Lundi 02 septembre 2024 :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 09h30 à 12h00 : temps d'accueil, visite de l'établissement, distribution des tablettes (repas **obligatoire** au collège : ½ pensionnaires et externes)

Lundi 02 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 4^e** par le professeur principal

✓ Niveau 3^e :

Lundi 02 septembre 2024 :

- **Pour les nouveaux uniquement** : de 09h30 à 12h00 : temps d'accueil, visite de l'établissement, distribution des tablettes (repas **obligatoire** au collège : ½ pensionnaires et externes)

Lundi 02 septembre :

- De 13h30 à 16h45 : accueil de **tous les élèves du niveau 3^e** par le professeur principal

L'agenda-carnet de bord sera fourni par l'établissement et remis le jour de la rentrée à tous les élèves.



Mardi 03 septembre : cours selon l'emploi du temps pour tous les élèves et restauration selon le régime de l'élève.

LOTS DE FOURNITURES

Pour les familles qui n'ont pas pu récupérer les lots fournitures réservés lors de l'inscription organisée par l'APEL (Association des Parents d'Elèves), une distribution est prévue :

- Le mercredi 28 août et le jeudi 29 août : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 30 août : de 14h00 à 17h00 > pour les élèves internes

La coopérative sera également ouverte le jour de la première semaine de la rentrée **de 9h à 15h** pour ceux qui souhaitent compléter leurs fournitures. Pour toute question, s'adresser à l'APEL fournituresscolaires.apel.lsb@gmail.com

DISTRIBUTION DES TABLETTES

Tous les élèves de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e) sont équipés d'une tablette, fournie et paramétrée par l'établissement. Leur distribution, pour les élèves qui n'en disposent pas encore, s'effectuera de la manière suivante :

- **Pour tous les élèves de 5^e** : le lundi 2 septembre, distribution des tablettes aux élèves dans l'après-midi par la vie scolaire.
- **Pour les nouveaux élèves de 4^e et 3^e** : le lundi 2 septembre à partir de 10h15.

Pour les nouveaux élèves de 5^e, 4^e et 3^e, vous devez apporter la convention signée (**voir ANNEXE**) avec le **chèque de caution de 400 euros (impérativement non daté)** lors de la distribution des tablettes. La housse est fournie par l'établissement.

ETUDES

Etude surveillée :

Forfait 17h-18h : 289€/an, forfait 18h-19h : 210€/an, quel que soit le nombre de jours de présence.

Elle se déroule de 17h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00 les lundi, mardi, jeudi, et de 17h00 à 18h00 le vendredi. Aucune sortie anticipée n'est autorisée.

Lors de l'étude surveillée, l'élève fait ses devoirs en autonomie sous la surveillance d'un éducateur. Les études surveillées commencent le **lundi 02 septembre**.

ATTENTION, pour toute modification de vos choix initiaux effectués lors de l'inscription ou de la réinscription en ligne, il est impératif de compléter le formulaire ci-dessous.

Un formulaire par enfant / Date limite de réponse fixée au mercredi 21 août 2024.

<https://forms.gle/tSYEgjT7kTusfyiA8>

Nous vous rappelons qu'une fois inscrit, votre enfant devra obligatoirement se rendre en étude surveillée. En cas d'absence nous vous prions de bien vouloir envoyer un message EcoleDirecte au BVS au moins 48h avant.

Etude ALPHA : De 17h à 18h, dans les salles de classe, les élèves font leurs devoirs du soir en petit groupe de 4 à 5 accompagnés par un tuteur. Renseignements et inscriptions sur le lien suivant : [Alpha](#)

INFOS

Comptabilité :

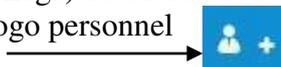
- La facture annuelle sera établie dès la rentrée. Pour les familles qui payent par prélèvement nous attirons votre attention sur le fait que le premier prélèvement sera fait le 10 septembre et les suivants tous les 5 du mois jusqu'au 5 juin.
- **La cotisation à l'Association de Parents d'Elèves (APEL), d'un montant de 25€, vous est facturée automatiquement à moins d'en informer par mail le service comptabilité (comptabilite@saintbernard-bayonne.fr) avant le 25/08/24.**

Les classes à horaires aménagés :

- Les sorties de l'établissement se feront à 15h05 (selon la convention avec le club de sport).
- Les activités débuteront selon un calendrier donné en début d'année et après retour de la circulaire de dispense distribuée par la vie scolaire à la rentrée.

Absences et retards

Toute absence au collège doit être signalée uniquement au Bureau de la Vie Scolaire collège (BVS Collège) au **05 59 59 89 56** dès 7h30 ou par mail via Ecole Directe sur l'adresse du BVS collège logo personnel



- **Absences prévues** : Les parents doivent envoyer un mail au BVS via Ecole Directe afin de préciser la date, l'horaire et le motif de l'absence au moins 48h avant.
- **Absences imprévues** : Les parents préviennent le collège par téléphone précisant le motif de l'absence. Ils peuvent également envoyer un mail via Ecole Directe.

Les justificatifs doivent être envoyés par mail **Ecole Directe au BVS Collège**.

Il n'est pas nécessaire de contacter par téléphone ou par mail l'accueil de l'établissement, le responsable de la vie scolaire, le professeur principal et les enseignants qui ne gèrent pas les absences.

Nous vous rappelons que votre enfant est soumis à une obligation de scolarité et d'assiduité. Par conséquent, les rendez-vous médicaux doivent être pris en-dehors du temps scolaire. En cas de demande exceptionnelle d'autorisation de sortie sur le temps scolaire, un mail devra être envoyé au BVS via Ecole Directe avec un justificatif. Vous devrez venir récupérer votre enfant à l'accueil du collège et signer une décharge parentale.

Il ne pourra pas sortir tout seul du collège.

Les sorties devront se faire en respectant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Le collège se réserve le droit de refuser une demande d'autorisation de sortie sur le temps scolaire, notamment si la demande est faite hors délai.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la présence de votre enfant est obligatoire au sein de l'établissement :

- Le lundi de 9h00 à 16h45.
- Le mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 16h45.
- Le mercredi de 8h00 à 11h55.

La présence aux heures d'étude est obligatoire, que ce soit en cas d'absence de professeur ou de demi-journée de cours annulés.

Si votre enfant est en retard, il devra se présenter au BVS avec son carnet de bord. Un éducateur lui transmettra un billet de retour en cours et renseignera le retard sur Ecole Directe.

Si le retard est trop important, l'élève ne sera pas autorisé à aller en classe. Il sera dirigé vers la salle d'étude.

Pour les élèves de 3èmes uniquement :

A partir de la rentrée prochaine,

- Si votre enfant n'a pas cours à la première heure de la journée : il sera autorisé, avec l'accord de ses parents, à venir au collège à partir de la deuxième heure de cours.
- Si votre enfant n'a pas cours à la dernière heure de la journée : il sera autorisé, avec l'accord de ses parents, à quitter le collège.

L'établissement se réserve le droit, tout au long de l'année, de revenir sur cette autorisation exceptionnelle en cas de non-respect du règlement intérieur.

Les autorisations de sortie ne débiteront qu'à partir de la deuxième semaine de cours. Si vous ne souhaitez pas autoriser votre enfant à venir à partir de sa deuxième heure de cours ou quitter l'établissement avant 16h45, un message ecoledirecte devra être adressé à la vie scolaire.

DATES A RETENIR

- Réunion parents 6^e : jeudi 05 septembre 2024 de 18h00 à 19h30.
- Réunion parents 3^e : jeudi 12 septembre 2024 de 18h00 à 19h30
- Réunion parents 5^e et 4^e : mardi 17 septembre de 18h00 à 19h30
- Jeudi 12 septembre et vendredi 13 septembre : photos individuelles
- Lundi 16 septembre et mardi 17 septembre : photos de classe
- Vendredi 13 septembre : fête de rentrée Ecole-Collège organisée par l'APEL + Forum des activités



- **Journées pédagogiques : Vendredi 6 décembre 2024 et Vendredi 9 mai 2025 : Pas d'accueil des élèves ces jours-là**
- Stage en entreprise 3^e : du 17 au 21 février 2025

ANNEXES

Cliquer sur les documents pour les télécharger

- [Convention tablette 5^e](#)
- [Convention tablette 4^e](#)
- [Convention tablette 3^e](#)
- [Fournitures scolaires 2025](#)
- [Assurance scolaires 2024-2025](#)
- [Calendrier scolaire Académie Bordeaux – Zone A](#)

HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ETABLISSEMENT

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi : 7H30-12h30/
13h30-18h00
Mercredi :
7h30-12h30 / 14h00 -17h00

HORAIRES DES COURS

Lundi : 8h50-12h00* / 13h40-
16h45 **Mardi, Jeudi, Vendredi :**
7h55-12h00* / 13h40-16h45
Mercredi : 7h55-12h00
*certains cours peuvent finir
à 12h30



BOUTIQUE LA SALLE ST-BERNARD
COMMANDEZ VOTRE **SWEAT-SHIRT**

2 modèles au choix



<https://saintbernard-bayonne-boutique.fr>

3ans au 3XL / Enfants : 22 euros - Adultes : 25 euros